

L'AFAD 33 :

Une association à votre écoute

Nous réalisons une analyse attentive de vos besoins, au cours d'une visite à votre domicile ou d'un entretien téléphonique approfondi.

Un responsable assure le suivi des professionnels qui interviennent au domicile, il est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire.

Notre projet associatif

Association loi 1901 créée en 1945, l'AFAD33 met son expérience au service des familles de la Gironde.

Nous avons pour vocation de développer tous les services qui permettent d'aider à leur domicile les familles qui en ont besoin.

Pour toute information, contacter :

Delphine BRESSON

Chargée de Mission

07.81.81.48.32

05.56.50.00.57.

dbresson@afadgironde.fr



Aide Familiale à Domicile de Gironde

Parc Aquilae—Immeuble Bistre

Rue de la Blancherie

33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Tél : 05.56.50.00.57.

Mail : contact@afadgironde.fr



DU DOMICILE À L'EMPLOI



*Devenir acteur de son parcours
social et professionnel*

Action co-financée par
le département de la



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Ce projet est cofinancé par le
Fonds social européen dans
le cadre du programme opérationnel
national « Emploi et
Inclusion » 2014-2020

« Du Domicile à l'Emploi »

L'action « Du domicile à l'emploi », a pour objectif d'accompagner le parcours social & professionnel par **un suivi individuel à partir du domicile.**

Un intervenant à domicile (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) aide à surmonter les freins à l'insertion sociale et professionnelle.

L'intérêt de cette action : une relation **durable et régulière** entre l'intervenant et le bénéficiaire afin de construire ensemble le projet de vie en apportant des réponses adaptées aux problématiques rencontrées au quotidien (santé, mobilité, logement, formation, accès à l'emploi...).

Pour compléter ce suivi individuel, nous proposons en lien avec les partenaires, des ateliers collectifs adaptés aux besoins des bénéficiaires.
Ex : Ateliers socio-esthétique, santé environnementale, cuisine, Cv, découverte d'entreprises, forums emploi...

Dans quelles situations nous intervenons ?

A qui s'adresse le parcours ?

- 🏠 Allocataires du RSA
- 🏠 Bénéficiaires de minima sociaux (ASS, AAH)
- 🏠 Demandeur d'emploi Longue Durée

Nous accompagnons afin de :

- 🏠 Proposer une aide à la vie quotidienne (rendez-vous, suivi santé, démarches administratives)
- 🏠 Chercher des solutions pour faciliter les déplacements (transport en commun, permis de conduire, véhicule)
- 🏠 Soutenir les démarches d'insertion sociale (actions collectives, associations)
- 🏠 Soutenir les actions visant à l'insertion professionnelle

Comment bénéficier de l'accompagnement ?

Les bénéficiaires de l'accompagnement sont orientés par leur référent respectif :

- 🏠 MDSI
- 🏠 Pôle Emploi
- 🏠 Mission Locale
- 🏠 CCAS
- 🏠 Service social MSA

Témoignages reçus :

« Grace à l'intervention à domicile, j'ai pu faire mes démarches alors que je n'ai pas de voiture. »

« Maintenant, je sais à qui je dois demander quand j'ai besoin d'une information. »

« Avec l'aide de l'intervenante, je fais les papiers moi-même. Comme elle m'accompagne, elle me rassure. »



Acteur de son propre parcours, le bénéficiaire est accompagné tout au long de l'action.

